



# Projet Éducatif Territorial

## Pérignat-lès-Sarliève

### 2024/2026

Sous la direction de :

**Colette LAVERGNE, Adjointe déléguée à l'action sociale,  
à l'enfance-jeunesse et aux affaires culturelles.**

**Alisson MARESCAUX, conseillère municipale déléguée  
aux affaires scolaires  
pour le Maire Éric GRENET**

# Préambule

L'objectif prioritaire de la politique municipale enfance jeunesse est de répondre au plus près aux besoins des familles et des enfants par la mise en place d'un service public performant qui s'adapte aux évolutions du moment. En effet, le contexte législatif lié à l'organisation du temps scolaire et les mutations de la cellule familiale imposent à la commune d'innover tout en apportant la flexibilité souhaitée par les familles notamment dans la gestion de ses modes d'accueil.

Cette orientation générale est encadrée par un projet éducatif de territoire permettant à chaque enfant de s'épanouir au sein des structures d'accueil pérignatoises sur la base de programmations actuelles et accessibles au plus grand nombre.

## Diagnostic & pistes d'amélioration

La dernière évaluation de notre PEDT a permis de mettre en lumière des points forts ainsi que des pistes d'améliorations.

Les réunions de travail PEDT mises en place en 2022 ont permis de créer du lien entre les acteurs du territoire.

La fréquentation des comités de pilotage a également bénéficié de cet élan, avec des partenaires qui se sentent plus investis, en lien et mieux identifiés.

La mise en place de projets communs est favorisée par la grande diversité du tissu associatif et la richesse des savoirs faire, complétés par une entente cordiale entre les différents acteurs sur tous les temps de l'Enfant.

La commune bénéficie également d'un service de restauration scolaire actif et dynamique, dû au cuisinier particulièrement porteur de projets.

L'Enfant reste bien sûr au cœur de notre PEDT, et l'ensemble de nos partenaires accompagnent les enfants de 0 à 17 ans (puisquela petite-enfance y est désormais intégrée )

Afin de gagner en efficacité et d'être au plus près des familles, la communication entre les acteurs et partenaires du PEDT doit être revue et améliorée.

Le travail de fond concernant les documents supports (type fiche d'activités, fiche action...) doit également se poursuivre, permettant ainsi de valoriser et faciliter le travail des animateurs.

## Les ambitions éducatives

### ⇒ **Maintenir une offre de services d'accueil pour tous les âges**

La politique enfance jeunesse mobilise des moyens importants sur le territoire, renouvelés depuis de nombreuses années, qui se déclinent par le fonctionnement de plusieurs structures mixtes (municipales et associatives) afin d'accompagner les familles, les enfants et ce dès le plus jeune âge jusqu'à 18 ans.

Une des grandes satisfactions de l'équipe municipale est de pouvoir assurer et maintenir le fonctionnement de six structures d'accueil dans un contexte financier contraint :

- une crèche associative les Ecureuils, multi accueil pour les enfants de 0 à 3 ans agréée pour 15 enfants,
- un Relais Petite Enfance (RPE), « Les 3 P'tits Pas », structures cantonales
- un Accueil de loisirs périscolaire ouvert les jours d'école sur trois plages de fonctionnement (matin, midi et soir),
- un Accueil de Loisirs Périscolaire pour les 3 – 11 ans le mercredi,
- l'accompagnement matériel et financier de deux associations dédiées à l'enfance et la jeunesse : « Si t'es jeune » et « Jeux toit et moi ».

L'ensemble de ces structures fonctionnent sur des amplitudes horaires larges, à l'image de l'Accueil de Loisirs Périscolaire qui ouvre dès 7h15 le matin et ferme à 18h30 le soir.

## ⇒ Proposer une démarche qualitative sur la programmation pédagogique

Innovation et intérêt de l'enfant sont les directives données à l'équipe d'animation de la commune qui intervient au quotidien auprès du jeune public au sein de l'Accueil de Loisirs et des associations partenaires.

C'est aussi pour faire reconnaître cette approche qualitative que la commune s'est d'abord engagée en 1997 dans un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), puis dès 2022 dans la Convention Territoriale Globale (CTG) en partenariat avec l'État et la CAF. Une démarche depuis consolidée avec l'ensemble des acteurs du territoire communal (mairie et associations) par la mise en place d'un projet de territoire.

## ⇒ Renforcer le partenariat sur le territoire du canton et mutualiser les moyens

Dans le contexte actuel de réduction des moyens financiers, l'ouverture de la politique enfance jeunesse vers les communes du canton constitue une orientation retenue par les élus municipaux. Cette orientation est aussi le reflet d'une volonté de se confronter à d'autres approches et modes de fonctionnement pour s'inscrire dans une démarche continue d'amélioration.

### LE PEDT

Le projet éducatif de territoire (PEDT) formalise une démarche partenariale et évolutive permettant de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Il doit ainsi mobiliser toutes les ressources d'un territoire pour garantir la continuité éducative entre les projets des écoles d'une part, et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire d'autre part. C'est la raison pour laquelle le PEDT est élaboré avec l'ensemble des acteurs éducatifs locaux qui ont défini ensemble les grandes priorités communes en matière d'éducation.

Suite à la présentation du dernier PEDT au comité de pilotage de Septembre 2022, nous avons vu une dynamique se créer entre les différents acteurs de la communauté éducative. La fréquentation est en hausse constante et des réunions de travail autour du PEDT ont vu le jour.

Structurer autour de 3 axes pédagogiques, ce PEDT se décline via un plan d'actions co-construit avec l'ensemble des acteurs éducatifs locaux.

- Favoriser le développement personnel de l'enfant, sa sensibilité, ses aptitudes intellectuelles et physiques
- Permettre les échanges entre les différents acteurs tout en respectant le domaine de compétence de chacun
- Mobiliser tous les acteurs du territoire afin de garantir une continuité éducative entre le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire (associatif)

## 1. PÉRIMÈTRE ET PUBLIC

Territoire concerné : la commune de Pérignat-lès-Sarliève est à proximité de Clermont-Ferrand et appartient à Clermont Auvergne Métropole. La commune ne se situe pas en zone prioritaire.

Situation économique, socioculturelle : ouverture culturelle et sportive importante grâce à un tissu associatif dense et actif (partenariat).

Public concerné : le PEDT concerne les enfants de 0 à 17 ans. Il peut en effet être proposé des projets et actions passerelles entre les structures de la petite enfance et la jeunesse, élargissant le champ d'action du PEDT à d'autres tranches d'âges.

Établissements scolaires concernés par le PEDT

Ecole publique Élémentaire Jules Ferry : 7 classes (ouverture d'une 8<sup>ème</sup> classe en septembre 2024)

Ecole publique Maternelle Jules Ferry : 5 classes

Chiffres de la rentrée de septembre 2023:

- ⇒ Nombre d'enfants de 2 ans 1/2 à 6 ans : 112 enfants
- ⇒ Nombres d'enfants de 6 à 11 ans : 192 enfants
- ⇒ Soit 304 enfants au total.

Structures partenaires

\* La CAF et la DDCS

\* Le Conseil Départemental

Les dispositifs et projets existants

La Convention Territoriale Globale avec la CAF

Les projets d'école (élémentaire et maternelle)

Les projets pédagogiques (accueil périscolaire, accueil de loisirs, livret d'accueil...)

Les projets éducatifs

## 2. LES AXES STRATÉGIQUES du PEDT

AXES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	LES ACTIONS
<b>Favoriser le développement personnel de l'enfant, sa sensibilité, ses aptitudes intellectuelles et physiques</b>	Coordonner de manière cohérente des activités périscolaires au sein d'une journée de classe afin de contribuer à l'épanouissement des enfants et à leur réussite scolaire,	-Proposer les ateliers de découverte artistique, sportive et culturelle  -Proposer des actions qui contribuent au développement personnel de l'Enfant grâce notamment à l'intervention de divers partenaires.  -Développer l'offre d'éducation et de sensibilisation au handicap, à l'intergénérationnel et à la solidarité
	Privilégier l'accès des enfants à des projets valorisant leur autonomie et leur engagement citoyen afin qu'ils trouvent leur place dans la société.	
	Proposer un environnement matériel et humain connu et stable	
<b>Permettre les échanges entre les différents acteurs tout en respectant le</b>	Mise en place de projets communs	-Mise en place de passerelles entre les différents temps d'activités notamment avec l'organisation d'évènements ponctuels réunissant les acteurs
	Créer des projets/actions en concertation avec l'ensemble des acteurs éducatifs	

domaine de compétence de chacun		-Créer des outils de fiches actions et de restitution des projets pour une meilleure visibilité et valoriser l'ensemble des acteurs participants
Mobiliser tous les acteurs du territoire afin de garantir une continuité éducative entre le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire (associatif)	Privilégier la diversité des acteurs et des situations pédagogiques	- Articuler les différents temps de l'Enfant pour permettre la mise en œuvre d'un projet de qualité  - Faire interagir des habitants, des corps de métier, des élus et des agents du territoire. -Développer la formation continue et les temps de travail/rencontre auprès de l'ensemble des acteurs éducatifs (petite enfance, enfance et jeunesse) afin de renforcer la compréhension les missions de chacun et d'en améliorer les pratiques
	Proposer des activités variées, sur l'ensemble des temps de la journée, à tous les enfants.	-Permettre aux enfants de participer à des activités extrascolaires (FLEPP, HCP, TCP)

### 3. L'OFFRE ÉDUCATIVE sur les différents temps des enfants et adolescents

La présentation thématique de l'offre apporte une vision globale et structurée en fonction du lieu d'accueil, des tranches d'âges et des dispositifs engagés sur la commune.

	Horaires	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Petite-Enfance	8h-18h30	Accueil crèche associative « Les Ecureuils »					
	9h-11h30				Halte-Jeux RPE		
	9h-11h45				Accueil LAEP		
Maternelles	7h15-8h20	Accueil Périscolaire Matin		PLAN MERCREDI	Accueil Périscolaire Matin		
	8h30-11h45	Enseignement			Enseignement		
	11h45-13h45	Pause Méridienne			Pause Méridienne		
	13h45-16h30	Enseignement			Enseignement		
	16h30-18h30	Accueil Périscolaire Soir			Accueil Périscolaire Soir		
Elémentaires	7h15-8h20	Accueil Périscolaire Matin		PLAN MERCREDI	Accueil Périscolaire Matin		
	8h30-12h00	Enseignement			Enseignement		

	12h00-14h00	Pause Méridienne		Pause Méridienne	
	14h00-16h30	Enseignement		Enseignement	
	16h30-18h30	Accueil Périscolaire Soir		Accueil Périscolaire Soir	
Ados	14h00-18h00		Accueil Ado « Si T'es Jeune »		Accueil Ado « Si T'es Jeune »

Thématiques	Offres éducatives par âge					
	0/3 ans	3/6ans	7/11 ans	12/15ans	16/17ans	18 ans et +
Accueils collectifs mineurs (ACM)	-Relais Petite Enfance canton -Crèche parentale -Lieu d'Accueil Enfants Parents					
		Accueil périscolaire municipal (matin, midi et soir et mercredi après-midi)				
		ALSH associatif les vacances « Jeux Toit et Moi »				
				Le promeneur du net porté par l'Alsh « Jeux Toit et Moi » Accueil ados associatif « Si T'es Jeune »		
Aide à la réussite scolaire		Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED)				
Culture, spectacle	Festival du Court Métrage – Festival Puy de Mômes – Spectacle de Noël – Jardin Pédagogique					
		Activités proposées en lien avec le projet pédagogique de l'ALSH/ le mercredi				
		Pédibus soir : Les associations récupèrent les enfants après l'école				

## 4. LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

### L'encadrement et activités

L'accueil périscolaire est encadré par une équipe d'animation professionnelle composée des Atsem et d'animateurs qualifiés (BAFA, BPJEPS, CAP petite enfance).

Dans chacune des écoles élémentaires et maternelles, les enfants inscrits sur les temps périscolaires sont pris en charge avant et après la classe.

Compte tenu des incidences budgétaires importantes du PEDT, il est décidé de continuer d'adapter les effectifs d'encadrement en inscrivant le dispositif dans le régime dérogatoire des taux d'encadrement élargis :

- 1 adulte pour 14 enfants de moins 6 ans.
- 1 adulte pour 18 enfants de plus de 6 ans.

Cette orientation s'accompagne d'une démarche réelle de qualification et de formation continue du personnel.

## La journée type

- ⇒ Accueil du matin : activités individuelles calmes (dessin, coloriage, jeux de société...)
- ⇒ Pause méridienne : temps de repas et d'activités. Après et avant le déjeuner, diverses activités en extérieur et en intérieur (selon la météo).
- ⇒ Accueil du soir : diverses activités en extérieur et en intérieur (selon la météo).
- ⇒ Accueil périscolaire le mercredi : programme d'activités proposés à chaque période entre les vacances scolaires (cf plan mercredi)

### Quatre domaines d'activités :

- Domaine sportif : rugby, basket, danse, foot, gymnastique, multisports, tennis, handball....
- Domaine culturel : découverte du patrimoine, secourisme, atelier informatique, découverte de l'environnement (faune, flore, vulcanisme...), écocitoyenneté, bibliothèque, initiation linguistique...L'apprentissage des langues, dès le 1<sup>er</sup> cycle, entre dans le cadre de la nouvelle réforme des collèges.
- Domaine artistique ludique : chant, lecture, jeux de société, théâtre, atelier vidéo...
- Domaine scientifique : expérience de sensibilisation aux sciences (astronomie, chimie etc...)

## LES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

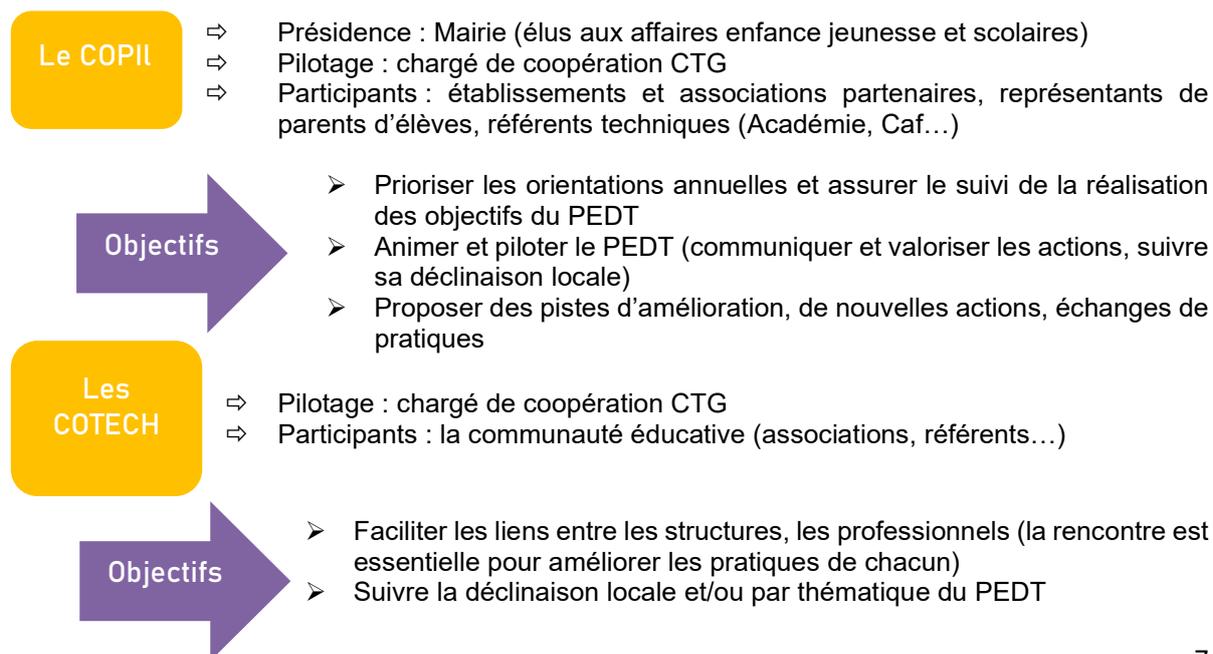
Toujours avec l'objectif de porter une action éducative de qualité et construite dans le respect des compétences de chacun, à destination de tous les âges : de la petite enfance, à l'enfance vers la jeunesse, le PEDT intègre toutes les structures associatives locales en matière d'enfance et jeunesse. Les valeurs éducatives sont ainsi partagées entre toutes les structures, ce qui permet entre autres la construction de projets dans la durée.

La démarche d'évaluation se veut donc partagée et continue.

## 5. LE SCHÉMA DE GOUVERNANCE DU PEDT

**Le comité de pilotage (COPI) : 1 COPI PEDT par an, 1 à 2 comités techniques PEDT par an selon les besoins.**

- 1 comité de suivi des projets de mutualisation sur le canton
- 1 comité de pilotage CTG



- Mise en place d'autres réunions/groupes de travail et entretiens individuels avec la communauté éducative pour le partage des idées, les modalités d'interventions, des échanges autour des conventions et l'encadrement des enfants.

## 6. LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION DU PEDT

Tout projet doit envisager son évaluation car le propre d'un projet est d'être évolutif ne serait-ce que parce que l'environnement pour lequel et dans lequel il a été conçu évolue lui aussi.

Le projet éducatif est un outil et un guide de travail pour une équipe de direction. A chaque fin de séjour ou de saison, il peut être demandé, à chaque équipe, dans son bilan, de faire un retour permettant d'évaluer en quoi ce projet rempli ou non sa fonction.

### Le projet éducatif support à la mise en place de projets pédagogiques

Le projet éducatif permettra de cadrer les objectifs pédagogiques d'actions nouvelles. Tous les objectifs fixés sont menés dans le respect de la laïcité dont les effets attendus sont :

- L'ouverture d'esprit par la découverte de nouvelles pratiques,
- La complémentarité et travail en commun sur les actions éducatives sur tous les temps de vie de l'enfant : scolaire, périscolaire et extrascolaire

La fréquentation de nos différentes actions est bien entendu un élément essentiel de l'évaluation. Ceci nous permet de mesurer l'adaptation de nos propositions à la demande des familles. L'évaluation doit être utilisée pour améliorer la qualité des accueils.

Pour chaque axe fixé, les critères et indicateurs d'évaluation seront d'ordre quantitatif : régularité, participation aux activités proposées...et d'ordre qualitatif : évolution de l'enfant, relations avec les autres enfants et les adultes, intégration des règles de vie...

*Indicateurs quantitatifs* : nombre d'inscrits, de participants, nombre d'associations associées, nombre de projet menés, nombre de projets transversaux menés.

*Indicateurs qualitatifs* : retour des différents acteurs de la communauté éducative et des enfants sur la qualité des activités proposées, leurs intérêts, la fatigue des enfants.

Différents outils seront utilisés pour l'évaluation ; les réunions de bilan avec les équipes d'animation, les fiches actions, les réunions avec les parents, les enseignants, les enquêtes de satisfactions adressées aux parents et aux enfants, les commissions restauration.

AXES	INDICATEURS	OUTILS
Favoriser le développement personnel de l'enfant, sa sensibilité, ses aptitudes intellectuelles et physiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversité des activités</li> <li>• Accueil des enfants en situation de handicap</li> <li>• Conformité à la réglementation</li> <li>• Satisfaction des familles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Enquêtes de satisfaction (analyse de la nouvelle participation des enfants ne fréquentant pas actuellement les structures associatives de la ville)</li> <li>-Formation continue du personnel d'animation</li> <li>- Mesurer l'implication des enfants aux enjeux citoyens : la mesure de cette implication sera liée, par exemple, à l'état</li> </ul>

		des cours d'école, des toilettes, des biens collectifs
Permettre les échanges entre les différents acteurs tout en respectant le domaine de compétence de chacun	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisations de groupes d'activités,</li> <li>• Mutualisation des moyens,</li> <li>• Communication et formation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Suivi des enfants tout au long de la journée/fiche individuelle</li> <li>- Suivre une charte d'utilisation des locaux communs</li> <li>- Création d'outils d'information et de communication à destination des familles (Dossier unique d'inscription, plaquettes de programmations d'activités et le Portail famille)</li> </ul>
Mobiliser tous les acteurs du territoire afin de garantir une continuité éducative entre le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire (associatif)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser des changements d'espaces école, école / restaurant scolaire / accueil de loisirs mercredis,</li> <li>• Temps de concertation des acteurs,</li> <li>• Accessibilité à toutes les familles,</li> <li>• Diversité des projets</li> <li>• Suivi des projets par tous les acteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Bilans mensuels avec l'équipe pédagogique</li> <li>-Poursuivre les COPIL et comités de suivi pour permettre un suivi du projet par tous acteurs</li> <li>-Suivi quotidien des projets et l'attribution des groupes d'enfants en concertation avec l'équipe enseignante</li> <li>- Recenser les différents supports d'information auprès des équipes (animateurs, associations et enseignants)</li> <li>-Permettre aux enfants de participer à des activités extrascolaires (FLEPP, HCP, TCP)</li> </ul>

## ATOUTS ET PISTES D'AMÉLIORATION DU TERRITOIRE ET LEVIERS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PEDT

- Qualité et diversité de l'offre scolaire, périscolaire et extrascolaire avec la mise en place de projets transversaux.
- Mobilisation des ressources locales : de nombreuses associations désireuses de contribuer au PEDT, des équipements sportifs et culturels à disposition
- Veiller à l'articulation entre les acteurs gérant les différents temps de l'enfant
- Proposer des thèmes d'activité en complémentarité avec le temps scolaire
- Continuer de développer des projets partagés en matière de réussite éducative
- Poursuite et mise en place de la politique favorisant l'inclusion des enfants en situation de

handicap dans les structures d'accueil de loisirs

- Contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes dans une perspective d'avoir des futurs adultes citoyens, respectueux, ouverts sur le monde
- Évolution du respect des rythmes biologiques de l'enfant : des indicateurs permettant d'apprécier l'évolution de la fatigue, le développement de l'attention en classe

# ANNEXE 1 - Exemple de fiche satisfaction enfants



## DONNE TON AVIS SUR LA CANTINE SCOLAIRE

Nom :

Prénom :

Enquête de satisfaction sur la Restauration Scolaire de Pérignat-lès-Sarliève.

La gestion de la restauration scolaire est assurée par la Municipalité.

Les repas sont élaborés par « Api Restauration ».

Merci de consacrer quelques minutes à remplir ce questionnaire avec vos enfants et de nous le renvoyer **AVANT LE MARDI 13 DECEMBRE 2022** à l'accueil périscolaire soit par mail ([periscolaire@perignat-les-sarlieve.fr](mailto:periscolaire@perignat-les-sarlieve.fr)) soit par papier auprès de l'équipe d'animation périscolaire.

✚ Entourez la réponse qui te convient

1. Tu remplis ton questionnaire
  - a. Seul
  - b. Avec l'aide d'un adulte
2. Tu es
  - a. Une fille
  - b. Un garçon
3. En quelle classe es-tu : PS / MS / GS / CP / CE1 / CE2 / CM1 / CM2
4. En général, combien de fois par semaine manges-tu à la cantine :
  - a. 1 fois
  - b. 2 fois
  - c. 3 fois
  - d. Tous les jours
  - e. Occasionnellement
5. L'accueil et l'accompagnement des enfants pendant les repas
  - a. Très bien
  - b. Bien
  - c. Insuffisant
6. Pour les enfants de l'école élémentaire,
  - a. le self te permet de te servir
    - i. Tout seul
    - ii. Avec un adulte
  - b. Depuis que le self existe
    - i. Il y a un peu moins de bruit
    - ii. Il y a un peu de bruit
    - iii. Il y a beaucoup plus de bruit

## ANNEXE 2 - Exemple de fiche technique périscolaire

Date : _____	Nom de l'activité: _____	Animateur : _____																	
<b>Type d'activité:</b>	Manuelle	Créative	Sportive	<b>Quand ?</b>	accueil du matin														
	Artistique	Culturelle	Jeux collectifs		pause méridienne														
<b>Tranche d'âge:</b>	Développement Durable	Démarche Citoyenne	Culture Générale	tap	accueil du soir														
	3-4 ans	7-9 ans		mercredi après-midi															
<b>Nombre de Participants:</b>	entre 0 et 18	Durée :	20 minutes	2 heures															
	entre 18 et 36		45 minutes																
<b>Où ?</b>	autre :	1 heure 1/2																	
	en extérieur	en intérieur	les deux																
<b>Objectifs pédagogiques</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>1</td><td>Favoriser la cohésion de groupe, développer l'écoute chez les enfants</td></tr> <tr><td>2</td><td>Favoriser l'épanouissement chez l'enfant</td></tr> <tr><td>3</td><td>Développer la créativité chez l'enfant</td></tr> <tr><td>4</td><td>Permettre la découverte d'une nouvelle activité</td></tr> <tr><td>5</td><td>Développer la pratique sportive chez l'enfant (coordination des mouvements, apprendre à se repérer dans l'espace, travailler la précision par des exercices de shoots)</td></tr> <tr><td>6</td><td>Favoriser l'apprentissage des règles de collectivité (ranger son matériel, respecter les locaux et le matériel mis à disposition, respecter les encadrants)</td></tr> <tr><td>7</td><td>Initier au respect de l'environnement</td></tr> </table>					1	Favoriser la cohésion de groupe, développer l'écoute chez les enfants	2	Favoriser l'épanouissement chez l'enfant	3	Développer la créativité chez l'enfant	4	Permettre la découverte d'une nouvelle activité	5	Développer la pratique sportive chez l'enfant (coordination des mouvements, apprendre à se repérer dans l'espace, travailler la précision par des exercices de shoots)	6	Favoriser l'apprentissage des règles de collectivité (ranger son matériel, respecter les locaux et le matériel mis à disposition, respecter les encadrants)	7	Initier au respect de l'environnement
	1	Favoriser la cohésion de groupe, développer l'écoute chez les enfants																	
	2	Favoriser l'épanouissement chez l'enfant																	
	3	Développer la créativité chez l'enfant																	
	4	Permettre la découverte d'une nouvelle activité																	
	5	Développer la pratique sportive chez l'enfant (coordination des mouvements, apprendre à se repérer dans l'espace, travailler la précision par des exercices de shoots)																	
	6	Favoriser l'apprentissage des règles de collectivité (ranger son matériel, respecter les locaux et le matériel mis à disposition, respecter les encadrants)																	
7	Initier au respect de l'environnement																		
<b>Besoins matériels</b>	Ballons	Feuilles	Enclos portable																
	Cercleaux	Petits matériels fongibles (crayon, gomme, ciseaux,...)	Consommables																
	Cage foot	Feutres / Craie grasse	autres																
	Assiette Chinoise	Coupelles / Plots																	
	Diabolos	Peinture / Pinceaux																	
	Panier de Basket																		
<b>Schéma de l'activité</b>																			
<b>Evaluation de l'activité par les enfants</b>																			
<b>Evaluation bilan de l'animateur</b>	<b>Désignation</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>																
	Est-ce que l'activité a pu être réalisée ?	OUI	NON																
	Est-ce que les objectifs ont été atteints ?	OUI	NON																
	Est-ce que l'activité s'est lancée rapidement ?	OUI	NON																
	Les enfants ont-ils eu assez de temps pour réaliser l'activité ?	OUI	NON																
	Les enfants ont-ils eu assez de matériel pour réaliser l'activité ?	OUI	NON																
	Le lieu était propice pour cette activité ?	OUI	NON																
	Est-ce que les enfants ont compris l'activité ?	OUI	NON																
	Est-ce que l'activité a permis de découvrir d'autres thèmes ?	OUI	NON																
	Si oui lesquels ? _____	OUI	NON																

# ANNEXE 3 - Exemple de fiche action

## FICHE ACTION 1 : LA GRANDE LESSIVE - LA COULEUR DE MES RÊVES

### Localisation



### Objectifs attendus

- Favoriser le développement personnel de l'enfant
- Permettre des échanges entre les différents acteurs
- Mobiliser tous les acteurs du territoire afin de garantir une continuité éducative

### Acteurs

- Pilotage: Ecole & Péri-scolaire
- Partenaires identifiés: Ecole
- Temps éducatifs: Scolaire & Péri-scolaire
- Moyens humains: 12 animateurs – 11 instituteurs



### Avantages

- Création de plusieurs oeuvres individuelles, si l'enfant participe à tous les temps d'accueil scolaire et péri-scolaire
- Une seule oeuvre par enfant qui participe uniquement aux activités scolaires
- Pas de budget spécifique pour cette animation, durée minimale de préparation



### Faiblesses et pistes d'amélioration

- Sensibilisation et engagement de chaque encadrant sur une journée complète en sachant que la météo n'a permis d'exposer uniquement l'après midi
- Lassitude de la part des enfants d'une activité proposée sur une même période sur tous les temps de la journée.

### Descriptif de l'action

- Échange de pratique manuelle dans la création d'une oeuvre sur la même thématique
- Permettre aux enfants de valoriser leurs oeuvres aux yeux des autres enfants et adultes (parents, professeurs)
- Permettre l'échange parents-enfants à travers les différentes oeuvres proposées

### Temporalité

JOUR	SEMAINE	MOIS	PERIODE

### Coûts



### Public cible

- Maternels (88)
- Élémentaires (100)

